



CONCOURS DE LA MÉDIATION COMMERCIALE

23-26 MARS 2020

REGLEMENT

Présentation

Le Concours de Médiation du CMAP est le seul concours dans lequel l'étudiant joue le rôle du médiateur et se confronte ainsi aux parties jouées par des professionnels de tous horizons.

Cet exercice permet aux étudiants de découvrir de manière originale les Modes Alternatifs de Règlement des Différends (MARD).

Durant le processus de médiation, le Jury, composé des professionnels jouant les parties et d'un médiateur du CMAP, tient particulièrement compte des qualités légitimement attendues de la part d'un médiateur, à savoir : le respect du processus et de ses cinq étapes, la qualité d'écoute, la maîtrise des outils du médiateur...

Inscription

Les inscriptions sont ouvertes du 1er novembre au 22 février 2020.

Pour s'inscrire au concours les étudiants doivent être régulièrement inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur et âgés au plus de 28 ans révolus à la date de clôture des inscriptions.

Les inscriptions se font en équipe de 2 à 4 étudiants. Un seul étudiant joue le rôle du médiateur à chaque session. Les autres membres de l'équipe assistent à la médiation sans possibilité d'intervention durant la session.

Chaque équipe désigne librement, pour chaque session, l'un de ses membres pour être médiateur.

Frais de participation

Le montant des frais d'inscription s'élève à 100 € H.T. par étudiant.

Déroulement de la participation

Principe

Les étudiants médiateurs sont confrontés à deux professionnels, qui jouent les parties, sous la supervision du président du Jury, médiateur agréé au CMAP. Les trois personnes présentes sont membres du Jury.



CMAP – Institut 131
39 Avenue Franklin Delano Roosevelt
75008 PARIS
Tel : 01 44 95 11 40
www.cmap.fr
www.institut131.fr

Jury

Il est composé des deux professionnels jouant le rôle des parties et d'un Président, médiateur agréé au CMAP.

Session

Chaque tour consiste en une session de médiation d'une durée d'une heure.

A l'issue de cette session, les trois membres du Jury disposent de 15 minutes pour attribuer une note à l'étudiant médiateur. Cette notation se tient uniquement entre les membres du Jury, hors de la présence de l'étudiant médiateur, des membres de l'équipe, des coachs et des éventuels spectateurs.

Enfin, les membres du Jury sont invités à faire part de leurs commentaires à l'étudiant médiateur afin de l'aider à s'améliorer. Le Jury dispose de 15 minutes pour ce débriefing.

Le Président du Jury est responsable du respect de la durée de chaque étape. Lui seul remet la feuille de notation à l'équipe organisatrice au terme de la session.

Lors de la médiation, des demandes de caucus ou apartés peuvent être formulées par les parties ou le médiateur. Si un caucus venait à être sollicité, celui-ci ne devra pas durer plus de 5 minutes.



Public

Les coachs et les membres de l'équipe peuvent assister à la session de médiation. Si la configuration des lieux le permet et, dans la mesure des places disponibles, les non compétiteurs pourront également assister à la compétition. Les personnes intéressées devront s'inscrire préalablement.

Le public, incluant les coachs et les membres de l'équipe, sera invité à quitter la salle lorsque les professionnels et l'observateur se concerteront en vue de la notation de l'étudiant.

Dates

- Le concours se déroule sur 4 jours du 23 au 26 mars 2020.
- Le 1er tour se déroule du 23 au 24 mars 2020 ;
- Les quarts de finale se déroulent le 25 mars 2020 ;
- Les demi-finales se déroulent le 26 mars 2020 au matin ;
- La finale a lieu le 26 mars 2020 après-midi.

Déroulement de la compétition

1er Tour

Il se déroule sur deux jours, chaque équipe participe à deux médiations l'une le matin et l'autre l'après-midi du jour auquel elles sont convoquées.

Les 20 équipes ayant obtenu la meilleure moyenne entre les deux notes du premier tour, attribuées par leurs Jurys respectifs, sont sélectionnées pour le tour suivant.

Quart de finale

Chaque équipe sélectionnée participe alors à une seule médiation.

Les 5 équipes ayant obtenu les meilleures notes attribuées par leurs Jurys respectifs, sont sélectionnées pour le tour suivant.

Demi-finale

Les 2 équipes ayant obtenu les meilleures notes sont sélectionnées pour la finale.



CMAP – Institut 131
39 Avenue Franklin Delano Roosevelt
75008 PARIS
Tel : 01 44 95 11 40
www.cmap.fr
www.institut131.fr

Finale

Elle est disputée l'après-midi du 4^e jour et se déroule en public.

Les deux médiations se tiennent sur le même sujet, l'une après l'autre, l'ordre de passage étant déterminé par tirage au sort, sauf accord des équipes.

Les parties sont jouées et ne prennent pas part à la notation des finalistes. Ils peuvent néanmoins et être consultés par les membres du Jury.

Le Jury de la finale est composé de représentant de chacune des entités partenaires et sponsors du concours et du ou des invités d'honneurs.

A chaque tour, il n'est pas tenu compte des notes obtenues par les équipes lors des tours précédents.



Déroulement de la compétition

Les sujets

Les deux sujets du 1er tour sont envoyés aux équipes participantes une semaine avant le début du concours.

Les sujets des quarts de finale et des demi-finales sont communiqués la veille de chacun des tours, lors de l'annonce des résultats.

Pour la finale, les étudiants concernés auront 1h, avant le début de leur session de médiation, pour prendre connaissance du nouveau cas soumis à leur appréciation.

Chaque sujet contient des informations générales à l'attention de tous les protagonistes (médiateur, parties et observateur) mais également des informations confidentielles qui ne sont communiquées qu'aux parties intéressées et au président du Jury.

Notation

A l'occasion de chaque session de médiation, les professionnels et l'observateur jugent, en collégialité, les performances de chaque étudiant médiateur, conformément à une grille de notation, sur 20, qui sera remise au Jury par le CMAP.

Les grilles d'évaluations sont des documents confidentiels et sont la propriété exclusive du CMAP.

Les critères sont les suivants :

Présentation des règles de la médiation et du rôle du médiateur ; mise en œuvre de la médiation en respectant les cinq étapes du processus ; utilisation des techniques de médiation (reformulation, questions ouvertes, etc...) ; mise en valeur des qualités du médiateur (indépendance, impartialité, sens de l'écoute, empathie, etc...).

Règlement et loi applicables

Les médiations seront conduites conformément à la législation en vigueur relative à la résolution amiable des différends ainsi qu'au Règlement de médiation du CMAP. Ledit Règlement est consultable et téléchargeable sur le site du CMAP (www.cmap.fr).

Pièces et supports

L'étudiant médiateur peut se munir des pièces du dossier lors de la session de médiation et peut à loisir, utiliser des supports papier vierges durant la médiation. Il est également admis que l'étudiant médiateur



prépare à l'avance un mémo, limité à une feuille recto, format A4, pour chaque tour. Le public présent dans la salle, pas plus que les coachs ou les membres d'une équipe, ne sont autorisés à utiliser des vidéos, ordinateurs ou toutes autres technologies.

Coaching

Chaque équipe peut être assistée d'un coach qui peut l'aider durant la phase de préparation du Concours et tout au long de la compétition. Toutefois, il ne sera aucunement admis qu'un coach tente de donner des conseils ou des instructions à l'étudiant médiateur durant la session de médiation.

Prix

- **1^{er} Prix** : Une formation de 56 heures à la médiation Inter-Entreprises du CMAP d'une valeur de 3 800 € H.T.
- **2^{ème} Prix** : Un stage auprès d'un partenaire du concours du CMAP
- **3^{ème} Prix** : La nature des prix est susceptible de changer jusqu'à la date de clôture des inscriptions selon les offres de nos partenaires.